

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 décembre 2014

---

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2447)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° SPE74

présenté par

M. Ferrand, rapporteur général, M. Savary, rapporteur thématique M. Castaner, rapporteur thématique M. Grandguillaume, rapporteur thématique M. Robiliard, rapporteur thématique M. Tourret, rapporteur thématique M. Travert, rapporteur thématique Mme Untermaier, rapporteure thématique et Mme Valter, rapporteure thématique

-----

### ARTICLE 5

À l'alinéa 6, après le mot :

« État »

insérer le mot :

« , pris ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.